ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958 - 21e circonscription

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,



Robert BOUVIER



Madeleine REBIÈRE

Le 23 novembre vous êtes appelés à désigner le député qui représentera la 21e Circonscription de la Seine, les quartiers de Chaillot-Dauphine à l'Assemblée nationale.

Le mode d'élection n'est plus la proportionnelle, mais le scrutin d'arrondissement uninominal à deux tours, que les hommes de progrès, de Gambetta à Jaurès, ont toujours dénoncé comme injuste et immoral.

Les forces réactionnaires, qui après le coup de force du 13 mai et le référendum du 28 septembre sont au pouvoir, cherchent par ce système électoral à écarter du Parlement le maximum d'élus communistes, représentants de la classe ouvrière, de tous ceux qui vivent de leur travail.

En 1936, en 1946, ou en 1956, qu'il s'agisse des congés payés, des 40 heures, des conventions collectives, des nationalisations, de la Sécurité sociale, de la retraite des vieux ou du statut des fonctionnaires, toutes les lois sociales n'ont pu être votées que grâce au concours actif des communistes. S'il y a beaucoup moins de députés communistes, le grand patronat pourra renforcer l'exploitation des travailleurs, remettre en cause les conquêtes sociales, accroître ses profits déjà considérables. Il est donc d'un intérêt majeur pour les travailleurs, les démocrates, d'envoyer à l'Assemblée la plus forte opposition communiste possible, appuyée sur des millions de voix d'opposition dans le pays.

A l'heure actuelle, la situation des travailleurs manuels et intellectuels devient plus difficile.

Le coût de la vie ne cesse de croître. Les loyers, en particulier ceux des hôtels et meublés, ont subi de nouvelles et notables augmentations. La crise du logement s'aggrave pour les gens modestes et les jeunes. Ainsi, dans notre arrondissement, depuis dix ans, contre 7.712 nouveaux appartements vendus de 10 à 50 millions, 292 logements seulement ont été construits par l'Office public d'habitation de la ville de Paris. (Bulletin municipal officiel du 8-10-58). Plus du quart des foyers vivent dans une seule pièce : souvent c'est la chambre de bonne louée jusqu'à 15.000 francs par mois ! Nos enfants s'entassent dans des classes surchargées, malgré les réalisations obtenues grâce au combat des élus communistes.

Quels sont les responsables de cette situation ? Ce sont ceux qui, depuis 1947, après avoir évincé les ministres communistes, ont tourné délibérément le dos à une politique de progrès et de paix. Ce sont les mêmes qui siègent au gouvernement autour du général de Gaulle ou soutiennent son activité.

Electrices et électeurs,

Certains d'entre vous ont voté **non** le 28 septembre pour désapprouver un projet de constitution autoritaire. D'autres ont voté **oui** en croyant, en majorité, voter pour que ça change.

Or, aujourd'hui, qui sollicite vos suffrages ?

Taittinger, candidat de **Pinay,** et qui se réclame de son père, le président du Conseil municipal de Paris sous l'occupation nazie en 1943-44, et de son ami **Chiappe,** le fasciste du 6 février 1934 ; de **Bailliencourt,** ami politique de **Gaillard** et **Morice,** qui renia aussitôt le programme de progrès et de paix sur lequel il s'était fait élire en 1956 ; **Karcher,** patronné par **Soustelle,** l'homme du 13 mai, etc.

Quant à ceux qui, comme Bureller, se réclament de Guy Mollet, même s'ils camouflent leur attitude derrière une prétendue campagne d'opposition à « la droite la plus bête du monde », ils s'accordent en fait avec elle, par anticommunisme, pour ne rien changer à la néfaste politique poursuivie depuis dix ans.

Car pour que ça change, il faut :

1°) Relever le niveau de vie des travailleurs manuels et intellectuels par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Aider l'artisanat, le petit commerce, la petite industrie menacée par les monopoles.

2°) Faire la paix en Algérie par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, comme depuis quatre années les communistes n'ont cessé de le réclamer.

3°) Redonner à la France sa place dans le monde et sa grandeur par une politique extérieure d'indépendance nationale et de paix, fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4°) Réduire massivement les dépenses militaires et promouvoir une réforme démocratique de l'armée.

5°) Garantir l'avenir de la jeunesse par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement.

6°) Restaurer la République et construire une république rénovée.

Electrices et électeurs,

Pour appliquer ce programme, le Parti Communiste Français présente dans la 21e Circonscription deux patriotes irréprochables qui, dès le premier jour, avec leur Parti, ont fait leurs preuves dans la lutte pour la Libération de la France ; un homme et une femme qui, en communistes, consacrent leur vie à la défense des intérêts du peuple, en accordant toujours leurs actes à leurs paroles :

ROBERT BOUVIER

Né à Paris en 1912, ancien élève à l'Ecole normale supérieure, professeur au lycée Jean-Baptiste-Say, ancien prisonnier de guerre, transféré à l'oflag de représailles de Lübeck, capitaine de réserve, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, Médaille de la résistance.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

MADELEINE REBIERE

Née à Paris en 1917 — Institutrice
Combattante dans la Résistance
Veuve du colonel Pierre **Rebière,** fusillé par les nazis en 1942.

Electrices, et Electeurs,

Pour la paix en Algérie par la négociation avec ceux contre qui on se bat ;

Pour le relèvement du niveau de vie des travailleurs;

Pour une politique extérieure d'indépendance française et de paix,

Votez pour Robert BOUVIER
et Madeleine REBIÈRE

CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

ATTENTION : *Cette circulaire ne peut être utilisée comme bulletin de vote. Tout bulletin taché ou rayé sera nul. N'écrivez rien sur votre bulletin de vote, ne rayez aucun des deux noms, sous peine de nullité de votre bulletin de vote.*

P.P.I., 26, rue Clavel — NOVEMBRE 1958

VU, LE CANDIDAT.